



SECTION DE LA GUADELOUPE

DECLARATION LIMINAIRE AU CTPD DU 20/01/11

Monsieur le Président,

Le Comité Technique Paritaire Départemental convoqué aujourd'hui doit approuver un **nouveau plan de suppressions de 14 emplois !**
14 de plus après 9 en 2010!

14 SUPPRESSIONS D'EMPLOIS DE TROP!!

Les services sont au bord de la rupture et les agents de la DRFiP Guadeloupe n'en peuvent plus. Ces suppressions d'emplois vont encore fragiliser nos missions et leurs conditions d'exercice.

Rien ne peut les justifier, si ce n'est une politique dogmatique de réduction du déficit budgétaire de l'Etat reposant sur la seule diminution des coûts salariaux des fonctionnaires.

Ceci est d'autant plus scandaleux que maintenant la Direction Générale reconnaît que les gains de productivité ne compensent plus les suppressions de postes.

Pourtant, FO DGFIP Guadeloupe n'a eu de cesse d'alerter la Direction de l'état de stress permanent dans lequel se trouvent nombre d'agents du Département face à la charge de travail qui s'alourdit régulièrement et à l'autisme de la Direction.

Faut-il des suicides d'agents, comme à France Télécom, la Poste ou Renault pour qu'enfin des mesures adéquates soient prises ?

La Commission des Finances de l'Assemblée Nationale partage, elle aussi, l'analyse de F.O.-DGFIP sur l'état des services et les graves répercussions des suppressions d'emplois sur les missions et les personnels de la DGFIP.

Ainsi, à l'occasion de la discussion de la loi de finances pour 2011, le Rapporteur spécial, Thierry CARCENAC, a fait notamment le constat que la DGFIP s'est surpassée dans l'application de la règle du non remplacement d'un agent sur deux partant à la retraite.

Pourtant, sur la période 2011-2013, des efforts seront encore demandées à la DGFIP, ce qui confirme que tous les nouveaux gains de productivité ne serviront qu'à permettre la suppression d'emplois et non à l'amélioration des conditions de travail.

Le Rapporteur spécial reconnaît même que la suppression annuelle et systématique de 2500 ETPT commence à poser problème et que la DGFIP doit se préoccuper des conditions de travail et du climat interne pour éviter de créer un syndrome France TELECOM.

Vous assumez cette position, Monsieur le président. Très bien. Mais comment allez-vous expliquer aux agents que, parallèlement à la mise en place de tous les outils de prévention des risques psychosociaux, les suppressions d'emplois se poursuivent et les restructurations vont reprendre ?

FO DGFIP Guadeloupe ne cautionnera donc pas votre plan de répartition de la pénurie !

La Direction doit prendre la mesure de la gravité de la situation et entendre les agents et leurs représentants :

- **Pourvoi immédiat de tous les postes vacants ;**
- **Arrêt des suppressions d'emplois ;**
- **Annulation du plan de suppressions d'emplois de la DRFiP de la Guadeloupe.**

Secrétaire départementale FO DGFIP

Secrétaire adjoint FO DGFIP

Maude DOLMEN
Titulaire en CTPD

Claude OTVAS
Tittulaire en CTPD

Membre du Bureau FO DGFIP

Membre du Bureau FO DGFIP

Charles-Henri NERINY
Suppléant en CTPD

Eddy SAINT-LOUIS-AUGUSTIN
Expert